



Communiqué de presse

Genève, le 27 novembre 2023

Aux représentant-e-s de la presse
et des médias

Lancy, Vernier, Meyrin et Carouge rejoignent le dispositif contre le harcèlement de rue de la Ville de Genève

Depuis le 1^{er} juin 2022, la Ville de Genève lutte contre le harcèlement dans l'espace public via son application gratuite « Genève en Poche », en collaboration avec le Service de la police municipale. Conscientes que ce problème dépasse les frontières de la Ville de Genève, les communes de Lancy, Meyrin, Vernier et Carouge se joignent désormais à ce dispositif et vont former leurs agents pour accompagner les victimes. Concrètement, il sera désormais possible de signaler des cas de harcèlement de rue aussi sur le territoire de ces communes et pas uniquement en Ville de Genève.

Sifflements, commentaires déplacés sur l'apparence, attouchements, regards insidieux, etc. sont des comportements inacceptables. La fonction de signalement « harcèlement de rue » de l'application gratuite « Genève en poche » permet, depuis le 1^{er} juin 2022, aux victimes, témoins ou proches de signaler les cas à la police municipale, contribuant à rendre l'espace public plus sûr.

Depuis plusieurs années, le Service de la police municipale de la Ville de Genève a entrepris de sensibiliser ses agent-e-s sur la thématique du sexisme ordinaire et du harcèlement dans l'espace public. D'abord en formation continue, ce module a été intégré à leur formation de base, en collaboration avec l'Institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre, le « deuxième Observatoire ». Fort-e-s de cette expertise, les agent-e-s de la police municipale sont à même d'œuvrer au quotidien pour repérer et prévenir les situations problématiques et favoriser un changement de comportement. C'est dans la continuité de cette démarche que la Ville de Genève a souhaité développer un outil numérique à destination du public pour permettre d'enrayer le phénomène.

Partage d'expérience

Lancy, Vernier, Meyrin et Carouge ont choisi de se joindre à la Ville de Genève. Les habitant-e-s des communes concernées pourront désormais effectuer des signalements sur leur territoire et les polices municipales pourront traiter ces données. Une convention a été signée entre la Ville de Genève et les communes susmentionnées.

Ces dernières pourront profiter de l'expérience de la Ville de Genève afin de créer des cellules dédiées à l'accompagnement des victimes, constituées par des agent-e-s spécialement formé-e-s pour cette mission.

Réactions des communes :

Ville de Genève

« La Ville de Genève est heureuse de pouvoir aider d'autres communes à lutter contre le harcèlement de rue car, à l'échelle du Canton, 76% des jeunes femmes entre 15 et 24 ans en sont victimes et 62% des femmes entre 25 et 34 ans », rappelle Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative en charge de la sécurité en Ville de Genève.

Ville de Lancy

« Ces attitudes déplacées sont à combattre car elles sont intolérables », souligne Corinne Gachet, Conseillère administrative en charge de la sécurité à Lancy. « Un rappel à l'ordre des individus par des interventions immédiates de la police municipale sera donc salutaire ».

Ville de Vernier

« En étendant « Genève en poche » sur le territoire verniolan, un petit pas est fait afin de combattre le harcèlement de rue », estime Martin Staub, Conseiller administratif de la Ville de Vernier en charge de la sécurité. « C'est en effet inadmissible que des femmes hésitent à se déplacer dans la rue. La sécurité dans l'espace public est un combat essentiel à mener avec tous les acteurs étatiques. »

Ville de Meyrin

« L'application contre le harcèlement de Genève en poche représente pour Meyrin l'opportunité d'agir contre le harcèlement de rue, domaine d'incivilité qui s'avère très présent sur notre territoire selon le résultat du dernier Diagnostic local de sécurité », souligne Eric Cornuz, Conseiller administratif de la Ville de Meyrin en charge de la sécurité. « Cette application représente également un premier pas pour la Ville de Meyrin dans son objectif de déployer progressivement d'autres fonctionnalités « Smart City » pour les habitants et visiteurs sur notre commune. »

Ville de Carouge

« Cette extension aux communes suburbaines, comme Carouge, permet d'augmenter la portée de la sensibilisation à un phénomène qui se propage insidieusement dans le quotidien de nos rues », explique Raffaele Fraomene, le conseiller administratif de la Ville de Carouge en charge de la police municipale qui entrera en fonction le 30 novembre prochain. « Grâce à cette application Carouge va également offrir un outil accessible depuis nos mobiles pour plus de sécurité et surtout pour sortir de l'isolement les victimes et préserver leur dignité. »

Contacts presse :

Ville de Genève

M. Cédric Waelti
Conseiller de direction de charge de la communication
Département de la sécurité et des sports
Tél. + 41 22 418 24 82 / 079 596 19 79
Courriel : cedric.waelti@ville-ge.ch

Ville de Lancy

Mme Corinne Gachet
Maire de la Ville de Lancy
Conseillère administrative déléguée à la sécurité
Tél. 076 822 46 55
Courriel : c.gachet@lancy.ch

Ville de Vernier

Monsieur Martin Staub
Conseiller administratif
T. 079 705 80 07,
m.staub@vernier.ch

Ville de Meyrin

M. Adrien Fohrer
Responsable du service communication et affaires économiques
Tel. : +41 79 298 85 95
Courriel : adrien.fohrer@meyrin.ch

Ville de Carouge

Raffaele Fraomene
Conseiller administratif de la Ville de Carouge
en charge de la Police municipale (dès le 30 novembre)
T +41 22 307 89 87
Courriel : r.lucienhuc@carouge.ch